



Rapport sur les orientations budgétaires 2017

Conseil municipal du 27 février 2017

Introduction

Après 2 années marquées par d'importantes baisses de dotations, 2017 sera une année d'incertitudes pour les collectivités locales :

- sur le plan économique,
- dans l'attente des échéances politiques nationales.

les **orientations budgétaires de la fin du mandat** seront :

Maintien des impôts ménages en 2017,

Gestion rigoureuse pour compenser le désengagement de l'Etat,

Lancement de projets d'investissement pour préparer l'avenir.

2016 – faits marquants



Fermeture du Camping

2016 – faits marquants



Victime d'inondations, Itteville n'est pas sortie de l'auberge
In le Parisien du 6/6/2016

2016 – faits marquants



La résidence Les Horizons est l'exemple même d'une réhabilitation réussie
In : Le Républicain : 1/12/2016 : Itteville : Les Horizons s'éclaircissent

6

2016 – faits marquants



Inauguration de
la résidence Saint-Germain



Un contexte économique et institutionnel incertain

Prévisions du PLF 2017 – Impact pour la Ville

8

Taux de variation en volume,
sauf indications contraires

2012

2015

2016

2017

Environnement international

Taux de croissance du PIB aux États-Unis (en %)	2,2	2,6	1,5	2,1
Taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)	-0,9	2,0	1,6	1,5
Prix à la consommation dans la zone euro (en %)	2,5	0,0	0,2	1,1
Prix du baril de Brent (en dollars)	112	53	42	45
Taux de change euro/dollar	1,29	1,11	1,11	1,12

Économie française

PIB total (valeur en milliards d'euros)	2087	2181	2232	2287
Variation en volume (en %)	0,2	1,3	1,5	1,5
Variation en valeur (en %)	1,3	1,9	2,3	2,4
Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %) ¹	-0,9	1,6	1,9	1,5

Absence de crédibilité de la hausse du PIB

→ Jamais en corrélation avec celle du FMI qui était de 1,3 %

→ LA BdF a ramené ses prévisions de 1,5 à 1,2 % puis 1,1 %

Or, c'est la croissance qui crée l'emploi et les ressources fiscales

Anticipation de hausse du Brent

→ Coût direct pour nos véhicules

→ Coût indirect via les indices de révisions

Prévisions du PLF 2017 – Impact pour la Ville

9

Taux de variation en volume,
sauf indications contraires

2012

2015

2016

2017

Environnement international

Taux de croissance du PIB aux États-Unis (en %)	2,2	2,6	1,5	2,1
Taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)	-0,9	2,0	1,6	1,5
Prix à la consommation dans la zone euro (en %)	2,5	0,0	0,2	1,1
Prix du baril de Brent (en dollars)	112	53	42	45
Taux de change euro/dollar	1,29	1,11	1,11	1,12

Économie française

PIB total (valeur en milliards d'euros)	2087	2181	2232	2287
Variation en volume (en %)	0,2	1,3	1,5	1,5
Variation en valeur (en %)	1,3	1,9	2,3	2,4
Pouvoir d'achat du revenu disponible (en %) ¹	-0,9	1,6	1,9	1,5

Absence de crédibilité de la hausse du PIB

→ Jamais en corrélation avec celle du FMI qui était de 1,3 %

→ LA BdF a ramené ses prévisions de 1,5 à 1,2 % puis 1,1 %

Or, c'est la croissance qui crée l'emploi et les ressources fiscales

Anticipation de hausse du Brent

→ Coût direct pour nos véhicules

→ Coût indirect via les indices de révisions

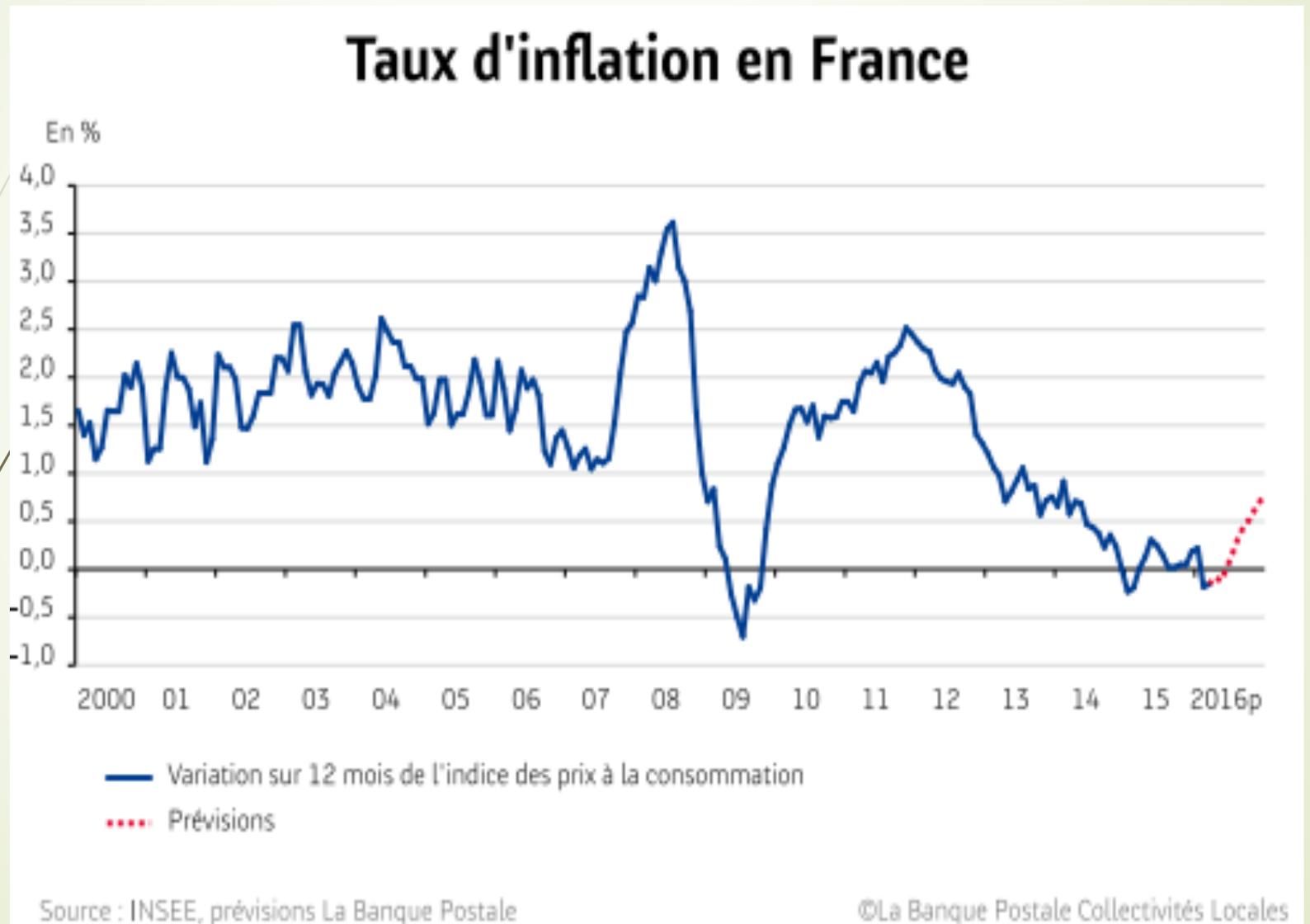
PLF 2017 – un décalage entre l'Etat et les collectivités

10

CP, en Md€	LFI 2016	PLF 2017 (format constant)	PLF 2017 (format courant)
Dépenses des ministères	224,7	232,1	234,4
Crédits des ministères	216,1	223,4	225,6
Taxes affectées plafonnées	8,6	8,7	8,8
<i>dont taxes affectées</i>	9,1	9,1	9,2
<i>dont contributions exceptionnelles</i>	-0,4	-0,4	-0,4
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	20,2	19,1	19,08
Total hors dette, pensions et concours aux collectivités locales	244,9	251,2	253,5
Transferts aux collectivités locales (PSR et mission RCT*)	50,3	47,4	47,3

Soit, pour Itteville certainement 115 k€ alors même que les compétences que cela finançait sont toujours à la charge des villes (écoles primaires, Etat-Civil, Routes, ...)

Un retour possible de l'inflation





Pour les années 2017 et suivantes,

12

un engagement vers une nouvelle dynamique de gestion pour palier le désengagement de l'Etat

Itteville subit le désengagement de l'Etat

13

La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie avant d'être revue par les baisses successives,

Cette dotation se décompose en cinq parts :

- une dotation de **base** dont le montant est fonction du nombre d'habitants de la commune ;
- une part proportionnelle à la **superficie** dont le montant est fonction de la superficie exprimée en hectare de la commune ;
- une part « **compensations** » correspondant à l'ancienne compensation « part salaires » (CPS) de la taxe professionnelle ainsi qu'à la compensation des baisses de DCTP supportées par certaines communes entre 1998 et 2001, incluses depuis 2004 dans la dotation forfaitaire ;
- un complément de **garantie** qui visait à compenser les effets de la réforme de la DGF de 2004/2005. Dans un contexte de stabilisation en valeur des concours financiers de l'Etat aux collectivités, ce complément est minoré depuis 2009 ;
- une dotation « parcs nationaux et parcs naturels marins ».

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	var 2015/2021
Total Forfaitaire	662 149	512 509	422 060	413 618	403 012	392 196	381 082	-42,45 %
- dont DF N-1	-	-	512 509	422 060	413 618	403 012	392 196	-
- dont population	-	-	648	4 817	2 780	2 874	2 876	-
- dont écrêtement	-	-	-18 874	-13 259	-13 386	-13 690	-13 990	-
- dont contribution	-	-	-72 223	0	0	0	0	-

Évolution en fonction de la population – pour tenir compte de l'évolution de la population, en 2017, votre commune gagne 7 habitants, ce qui représente un gain de 648 € de dotation forfaitaire.

Écrêtement - financer les mouvements internes de DGF, La dotation forfaitaire de la commune diminue si le potentiel fiscal par habitant (n-1) de la commune est supérieur à 0,75 fois le potentiel fiscal moyen par habitant (n-1) de l'ensemble des communes. En 2017, le pf/hab de la commune est supérieur à la moyenne, la DF est écrêtée pour un montant de -18 874 €.

Baisse de la DGF - contribution au redressement des finances publiques, La contribution dépend du montant des recettes réelles de fonctionnement n-2 de la commune (hors recettes exceptionnelles), et du taux de contribution fixé nationalement, estimé à 0,95% en 2017.

La DGF représentait 11 % des Recettes en début de mandat, elle devient marginale aujourd'hui sans que les charges afférentes ne soient allégées,

- 819 k€ de pertes cumulées

Itteville risque d'être pénalisé par un constat de carence de logements sociaux

14

Instaurée par un texte du 13 décembre 2000, la loi SRU « Solidarité et renouvellement urbain » comporte un article devenu célèbre : l'article 55. Son non-respect entraîne des sanctions annuelles et triennales. C'est tous les trois ans que certaines communes sont dites "carencées".

L'article 55 de la loi SRU instaure un seuil minimal de 20 % de logements sociaux à atteindre dans certaines communes. Sont concernées, les communes qui comptent au moins 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France), et qui sont situées dans une agglomération ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'au moins 50 000 habitants, comptant une ville de plus de 15 000 habitants.

Dès lors, se déclenchent deux procédures :

- **une procédure annuelle** : les communes ne respectant pas l'article 55 sont « prélevées ». Tous les ans, après vérification des services de l'État dans les communes concernées, elles doivent verser une somme qui sert à financer des logements sociaux partout en France.
- **une procédure triennale** : l'esprit de la loi étant de faire construire des logements sociaux, les communes sont soumises à une obligation de rattrapage sur trois ans. ... en fonction de l'appréciation de la situation portée par le préfet de département, être prises des sanctions plus lourdes à l'encontre de ces communes.

- 219 communes carencées à ce jour
 - Les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des **communes carencées**, ont été alourdies par la loi du 18 janvier 2013, puis par la loi ALUR du 24 mars 2014 :
 - Possibilité de majorer jusqu'à cinq fois le prélèvement initial du par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux ;
 - Augmentation du seuil plafonnant les pénalités
- 47 communes où le Préfet se substitue aux Maires
 - préempte des terrains et des logements ;
 - délivre des permis de construire en lieu et place des maires ;

Dernier recensement en 2013

CCVE , 58 443 hab

Menecy, 13 194 hab

Itteville, 5,8 % de LLS vs les 25 % attendus

Risque estimé entre 130 et 180 k€/an

Éléments factuels 2017 (autres chiffrages en cours)

15

- Gestion serrée de la masse salariale, mais
 - 2^{ème} hausse du point de 0,6 % annoncée par le gouvernement
 - Refonte des grilles d'avancement dite PPCR
 - Refonte du régime indemnitaire dite RIFSEEP
 - Intégration d'un budget pour 4 tours d'élection
 - A minima + 3 %, soit +128 k€ (pour un GVT classiquement calé à +2 %)

- Contrôle des dépenses à caractère courant
 - Baisse du chauffage et des superficies chauffées
 - Contrôle des engagements
 - Contrôle des points de collecte pour diminuer la REOM-I
 - Maintien de notre engagement auprès des associations
 - Fin du budget Camping, Économie nette en fluides et OM : 70 k€

Mais impact des augmentations de TF et REOM-I de 2016

- Maintien des autres dépenses
 - Actions en faveur de l'action sociale et la concrétisation de la maison médicale

Mais impact loi NOTRe sur la fiscalisation de la contribution SIARCE : +80 k€ (sur 2017 uniquement)

- Maintien des recettes (hors dotation et compensations fiscales) au même niveau que 2016
 - Mais par précaution, Droits de mutation anticipées plus bas que l'année dernière

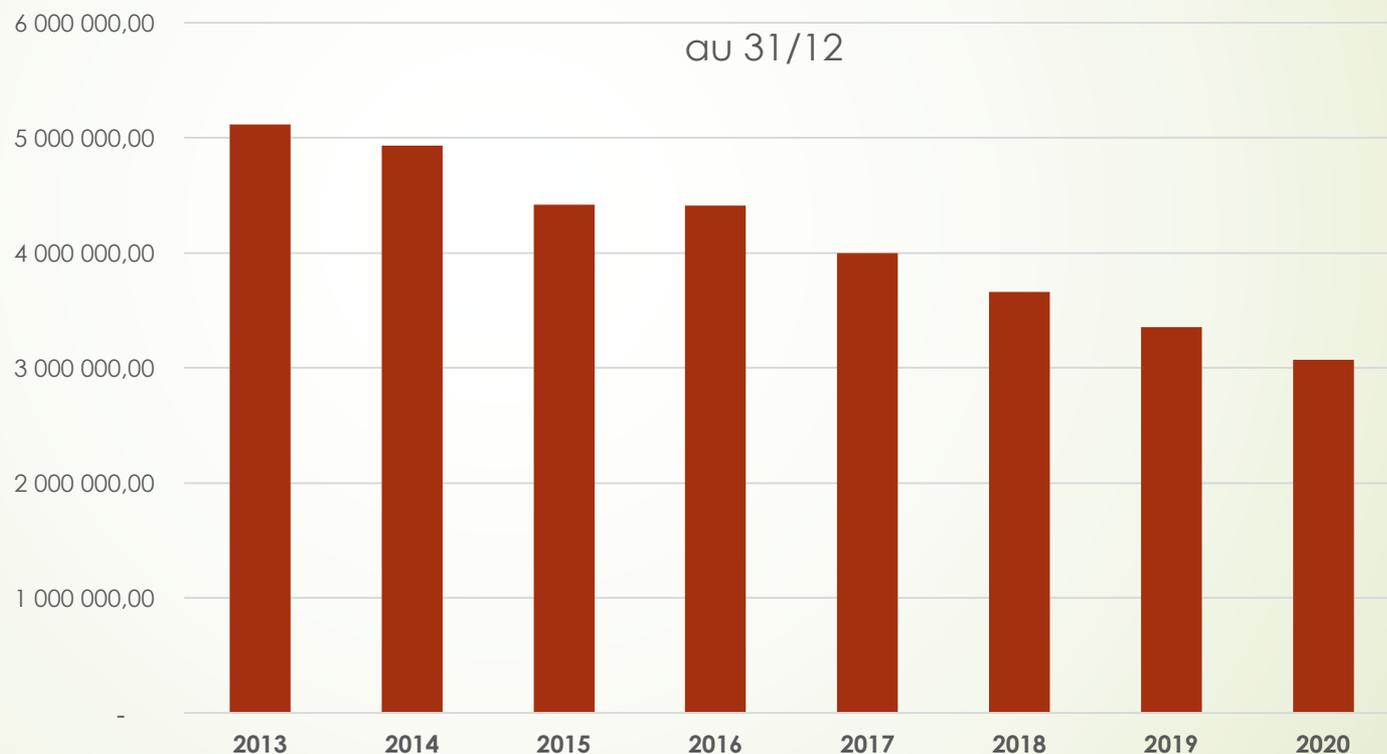
- Des relations financières inchangées avec la CCVE nonobstant l'impact de la loi NOTRe

Une dette bien contrôlée

16

Durée de vie résiduelle moyenne du stock de dette : **8 ans et 5 mois**, pour une dette qui a une dernière échéance dans 30 ans

La durée de vie moyenne exprime la durée moyenne nécessaire au remboursement du capital restant dû, pondéré par son mode d'amortissement. Plus les remboursements sont importants en début de vie d'emprunt, plus la DVM sera réduite au regard de la durée initiale de l'emprunt. A l'inverse, plus l'emprunt est remboursé sur des échéances lointaines, plus sa DVM sera élevée et se rapprochera de sa durée initiale.



En fonction, des flux de trésorerie, la dette est appelée à baisser sur la mandature,

Un effort de gestion supplémentaire

Améliorer le service rendu par l'administration

- Réorganiser les services pour améliorer leur efficacité et le service rendu aux habitants
- Mutualiser nos procédures marchés avec les communes voisines pour faire des économies d'échelle,
- Travailler avec les EPCI pour partager les bonnes pratiques

Dans l'objectif de tenir le budget et l'équilibre des comptes et garantir le financement du projet de mandat tout en maintenant le meilleur service pour les Ittevillois

Des projets ambitieux pour 3 ans

18

Construire des logements sociaux afin de respecter la loi SRU, pour:

- Répondre à un besoin social urgent
- Éviter de payer l'amende pour non respect du quota

MAIS, pour aussi :

- Garder la possibilité pour Itteville de maîtriser la politique de création de logements et ne pas donner la main au Préfet
- Gérer la densification, anticiper les impacts de circulation, de stationnement, de besoin de services publics
- Garder la main sur la politique de peuplement et la continuité du parcours résidentiel
- Partager avec les habitants une vision sur le parcours résidentiel en valorisant le parc actuel
- Assurer des recettes fiscales à terme
- Créer du dynamisme économique en installant de nouveaux commerces de bouche et un marché,

Des projets ambitieux pour 3 ans

19

Le développement durable toujours au cœur de l'action municipale

- Développement de la micro-cogénération,
- usine de méthanisation
- une unité de pyrolyse du pneu (COP 21)
- Signature de PUP sur les projets de création de logements sociaux

Mais aussi **mieux exploiter le patrimoine existant** en :

- recentrant les agents sur la Mairie pour :
 - faire des économies de chauffage, de téléphonie, de fluides,..
 - libérer des locaux pour des usages associatifs
- Faisant des travaux d'économie d'énergie

Des projets ambitieux pour 3 ans

20

Création d'une classe à Jean Jaurès

(env 120 k€) fin 2017

Réfection de l'avenue Foch

(env 500 k€) fin 2017

Nouvelle voie d'accès au gymnase

(env 1,1 M€) début 2018

Un gymnase et son stade

(env 4,6 M€) fin 2018

Un centre de loisirs maternel

(env 1 530 k€) fin 2018

Réfection de la voirie de l'av. de la gare

(env 1M€) fin 2018

Une école primaire

(env 2,5 M€) fin 2020

Tout en maintenant **l'entretien des bâtiments**

Des projets ambitieux pour 3 ans

21

- Le financement de ces travaux se fera :
 - En priorité par de l'autofinancement, avec une diminution logique mais anticipée de nos capacités d'autofinancement au vu de la diminution des dotations
 - Avec des financements tels que la valorisation du foncier (200 k€ vente local épicerie et 110 k€ terrain impasse du silence), des subventions (340 k€ du SIARCE), des financements privés tels les PUP (1 M€ entre le projet de l'Epine et la croix Boissée), le Fonds de dotation et de façon temporaire par la dette.

Gouverner, c'est Prévoir

22

